



Commune
FROLOIS

CR réunion du Conseil Municipal du 07-06-2011

Secrétaire de séance : CLAUDEL Solange

Membres du conseil municipal :

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Procurations
COLIN	Claude	✓		
BOEGLIN	Stéphane	✓		
CANALS	Martin	✓		
CLAUDEL	Solange	✓		
DUEZ	Catherine	✓		
DUMAS	Patrick		•	COLIN Claude
EUSTACHE	Marie-Hélène	✓		
FERRY	Gérard			
HARDEL	James	✓		
LARDIN	Dominique	✓		
PONSOT	Christelle	✓		
POTIER	Thierry			
TILLARD	Olivier	✓		
URION	Michel	✓		
WITZ	Nicole	✓		

ORDRE DU JOUR :

1. Acceptation chèque de la fondation du patrimoine
2. Aménagement de l'esplanade des pompiers
3. Motion présentée par les Conseillers Municipaux
4. Questions diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

1. REVERSION SOUSCRIPTION

Le Maire informe le Conseil Municipal, que la fondation du patrimoine a procédé au reversement de la souscription faite lors de la campagne de mécénat ouverte pour le restauration de l'église de Frolois.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents :

- **ACCEPTE** le reversement de la souscription d'un montant de 9 258,65 €

2. AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DES POMPIERS

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il y a lieu de prévoir des travaux d'aménagement de l'esplanade des pompiers et qu'ils représentent la somme de 12 077,21 € TTC

Le Maire expose qu'il est nécessaire de prévoir cette somme au budget et de procéder aux transferts de crédits suivant :

- Ouverture de crédits
- En recette d'investissement au compte 1328 pour 9000 €
- En dépense d'investissement au compte 2151 pour 9000 €

- Transferts de crédits du compte 2315 au compte 2151 pour un montant de 3 500€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents :

- **ACCEPTE** les travaux d'aménagement d'un montant de 12 077,21 €
- **ACCEPTE** les ouvertures et les transferts de crédits

3 .MOTION PRESENTEE PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Suite à la proposition de la CDCI du 28 avril sur le périmètre des intercommunalités, vu que notre intercommunalité n'existe plus dans cette nouvelle organisation territoriale, Monsieur le Maire présente une motion, préparée par les délégués communautaires, à l'attention des Conseillers Municipaux des communes de la CCSV.

Suite au projet de schéma départemental présenté le 28 avril 2011 en réunion de la CDI, les Conseillers Municipaux et les élus de la Communauté de Communes du Saintois au Vermois s'interrogent sur les conséquences financières d'un tel découpage et notamment de l'éclatement de la CCSV vers plusieurs autres intercommunalités voisines.

Pour pouvoir mesurer toute l'ampleur du choix que nous devons faire, nous souhaitons donc en tant que représentants de nos concitoyens, pouvoir accéder à toute information financière nécessaire.

Par cette motion :

Nous souhaitons en conséquence demander à Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle de bien vouloir faire établir au plus tôt par ses services les simulations financières adéquates, selon les différents scénarii qu'il propose dans son projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

4. QUESTIONS DIVERSES

M. Yannick MASSON a demandé sa mutation pour Xirocourt
Il quittera notre commune le 30 juin 2011.

M. COLIN lève la séance.